

Plan d'accès

Renseignements

Véronique PICARD Ingénieur d'études Responsable administrative de l'IRJI François-Rabelais veronique.picard@univ-tours.fr irji.secretariat@univ-tours.fr 02 47 36 11 70

Inscription

Inscription obligatoire

Date limite d'inscription : 10 novembre inclus

Frais d'inscription 1000 €

Gratuit pour les universitaires sur justificatif et les étudiants
Formation validée pour la formation continue
des avocats et des notaires (12 heures)
Règlement par virement ou chèque à l'ordre de
«l'agent comptable de l'Univeristé de Tours» à envoyer à :

Véronique PICARD

Faculté de Droit, Économie & Sciences Sociales IRJI François-Rabelais Bâtiment D - Bureau 117 50 avenue Jean Portalis - BP 0607 37206 Tours Cedex 3



COLLOQUE INTERNATIONAL DE TOURS

15-16 novembre 2018

LE NOUVEAU SYSTÈME EUROPÉEN DE RÈGLEMENT DES DIFFÉRENDS RELATIF AUX INVESTISSEMENTS

Sous la direction des Professeurs Abdelkhaleg BERRAMDANE et Michel TROCHU



Salle du Conseil de la Faculté de Droit,
Économie & Sciences Sociales de l'Université de Tours





















Faculté de droit, économie & sciences sociales

COLLOQUE DE TOURS

(15-16 novembre 2018)

Le nouveau système européen de règlement des différends relatif aux investissements

En coordination avec les organisateurs du workshop de Rennes les 12 et 13 novembre 2018 sur « le développement durable et les droits de l'homme dans les accords de partenariat de l'Union européenne avec les pays d'Asie-Pacifique »

Présentation

Face à une procédure d'arbitrage international (RDIE) qui permettait aux multinationales d'engager directement un recours contre l'Etat d'accueil des investissements dès lors que ces Etats promulguaient des textes en matière sanitaire, climatique et environnementale, la Commission européenne a réagi en proposant un nouveau mode de règlement des litiges, dénommé le système juridictionnel des investissements (SJI) ou Investment Court System (ICS).

Cette nouvelle procédure a été très rapidement contestée. La Cour de justice de l'Union européenne est déjà saisie de l'affaire et devrait se prononcer au moment du colloque. Par son objet le colloque de Tours est donc d'une très grande actualité. Jeudi 15 novembre 2018 (matin)

Sous la présidente de **Minh Hang NGUYEN**, Doyen de la Faculté de Droit de l'ESCE de Hanoï

Première partie

La notion d'investissement et les systèmes de règlement des différends dans les nouveaux accords de partenariats de l'Union européenne

8h45

Accueil des participants

9h15-9h45

Discours d'ouverture

Marc DESMET, Vice-Président aux relations internationales de l'Université de Tours Nathalie ALBERT, Doyen de la Faculté de Droit, Économie & Sciences Sociales de Tours Pierre-Yves MONJAL, codirecteur de l'IRJI François-Rabelais

9h45-10h15

Les politiques d'investissement du Japon dans les pays de l'Asie de l'est et du sud-est

Mohamed CHOURAK, Professeur à l'Université d'Hiroshima, Hiromi NISHIMURA, Professeur à l'Université de Yasuda Women's University d'Hiroshima et Yoshiharu AIZAWA, Professeur à l'Université de Yasuda Women's University d'Hiroshima

10h15-10h35

Le droit de l'investissement au Japon

Shiho KATO, Professeure de droit international privé à l'Université d'Hiroshima

10h35-11h05

Pause

11h05-11h25

La notion d'investissement dans le droit interne de l'Union européenne

Christine GUILLARD, Maître de conférences HDR à l'Université de Tours

11h25-12h45

Débat

Jeudi 15 novembre 2018 (après-midi)

Sous la présidence de **Pierre-Yves MONJAL**, Professeur à l'Université de Tours

Première partie (suite)

14h00-14h20

Le droit de l'investissement dans le Mercosur Manoel Jorge e SILVA NETO, Professeur à l'Université de Bahia (Brésil) et Isabelle HANNEQUART. Maître de conférences HDR à l'Université de Tours

14h20-14h40

Comparaison des mécanismes de règlement des différends en matière d'investissement au Brésil et en Amérique latine avec ceux de l'UE Daniele BIANCHI, service juridique de la Commission européenne

14h40-15h00

Le contentieux arbitral en matière d'investissement au Maroc Samira BENBOUBKER, Professeure à l'Université Internationale de Rabat

15h00-15h20

Les mécanismes de règlement des différends en matière d'investissement dans les institutions internationales (OMC, CIRDI...)

Daniel SEGOIN, Direction des affaires juridiques, Ministère des affaires étrangères et du développement international

15h20-15h50

Pause

15h50-16h10

Le mécanisme de règlement des différends relatif aux investissements de l'ASEAN

Thi Thuy Duong TRAN, Professeure à l'Université de Droit de Ho Chi Minh

16h10-16h30

La notion d'investissement et les systèmes de règlement des différends investisseurs- Etats dans les accords de partenariats entre l'UE et les pays d'Asie- Pacifique

Michel TROCHU, Professeur émérite à l'Université de Tours

16h30-16h50

La protection des IG et AOP en matière viticole dans les accords de partenariat entre l'UE et les pays d'Asie-Pacifique Nicolas PIGEON, Docteur en droit de l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne

16h50-18h00

Débat

Vendredi 16 novembre 2018 (matin)

Seconde partie

La mise en œuvre du système européen de règlement des différends en Europe

Table ronde animée par **Abdelkhaleq BERRAMDANE**, Professeur émérite à l'Université de Tours

La question de la conformité du mécanisme européen de règlement des différends en matière d'investissement au regard du droit de l'Union

9h00-9h20

La position de la CJUE

Abdelkhaleq BERRAMDANE, Professeur émérite à l'Université de Tours

9h20-9h40

Le point de vue de la Commission

Luigi MALFERRARI, service juridique de la Commission européenne

9h40-10h00

Le point de vue du Parlement européen

Angélique DELAHAYE, Députée au Parlement européen

10h00-10h20

La question de la conformité du mécanisme européen au regard de la France

Sabine THILLAYE, Députée, Présidente de la Commission des affaires européennes de l'Assemblée nationale

10h20-10h50

Pause



Vendredi 16 novembre 2018 (matin)

Seconde partie (suite)

Sous la présidence de Thi Thuy Duong TRAN, Professeure à l'Université de droit de Ho Chi Minh

La mise en œuvre du système européen de règlement des différends dans les pays de l'ASEAN et au Japon

10h50-11h10

Les obstacles juridiques à la mise en œuvre du règlement des différends au

Minh Hang NGUYEN. Doven de la Faculté de droit de l'ESCE de Hanoï

11h10-11h30

L'état des négociations des accords de partenariats, de coopération et de libre-échange UE-Thaïlande

Pornchai WISUTTISAK, Dean of Faculty of Law, Chiang Mai University (Thaïlande)

11h30-11h-50

Le refus du mécanisme de règlement des différends tel que proposé par la Commission au Japon

Pierre-Yves MONJAL. Professeur à l'Université de Tours

11h50-13h00

Débat

























Liste récapitulative des intervenants

BRÉSIL

Manoel Jorge e SILVA NETO, Professeur à l'Université de Bahia

COMMISSION EUROPÉENNE

Daniele BIANCHI, service juridique Luigi MALFERRARI, service juridique

FRANCE

Nathalie ALBERT, Doyen de la Faculté de Droit, Économie & Sciences Sociales de Tours Abdelkhaleg BERRAMDANE, Professeur émérite à l'Université de Tours

Angélique DELAHAYE. Députée au Parlement européen

Marc DESMET. Vice-Président aux relations internationales de l'Université de Tours Christine GUILLARD. Maître de conférences HDR à l'Université de Tours Isabelle HANNEQUART. Maître de conférences HDR à l'Université de Tours

Pierre-Yves MONJAL. Professeur à l'Université de Tours

Nicolas PIGEON. Docteur en droit de l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne Daniel SEGOIN, Direction des affaires juridiques, Ministère des affaires étrangères et du développement international

Sabine THILLAYE, Députée, Présidente de la Commission des affaires européennes de l'Assemblée nationale

Michel TROCHU, Professeur émérite à l'Université de Tours

JAPON

Yoshiharu AIZAWA, Professeur à l'Université de Yasuda Women's University d'Hiroshima

Mohamed CHOURAK, Professeur à l'Université d'Hiroshima

Shiho KATO, Professeure de droit international privé à l'Université d'Hiroshima Hiromi NISHIMURA, Professeur à l'Université de Yasuda Women's University d'Hiroshima

MAROC

Samira BENBOUBKER, Professeure à l'Université Internationale de Rabat

THAÏLANDE

Pornchai WISUTTISAK, Dean of Faculty of Law, Chiang Mai University

VIETNAM

Thi Thuy Duong TRAN, Professeure à l'Université de Droit de Ho Chi Minh Minh Hang NGUYEN, Doyen de la Faculté de Droit de l'ESCE de Hanoï